



# BAC

## BRIGADE ANTI CRIMINALITÉ UN MOUVEMENT PROFILÉ ?

Si la circulaire DGPN du 22 novembre 2017 est venue dépoussiérer la doctrine d'emploi, de recrutement et de formation des effectifs spécialisés Brigade Anti-Criminalité, elle n'a pas résolu la problématique des effectifs au sein de ces unités en manque d'effectifs.

**NON**

**À LA FERMETURE D'UNITÉS  
pour manque d'effectifs spécialisés...**

Pointé du doigt aujourd'hui, et malgré la mise en place d'un schéma tactique anti-terrorisme, l'appel à candidature ne rencontre pas le succès escompté, les viviers locaux ou départementaux se vident et certaines unités de province sont appelées à disparaître.

**Et pourtant, un schéma tactique d'intervention existe...**



Après l'uniformisation de la doctrine d'emploi BAC, une ouverture au mouvement profilé, en dehors de tout autre mouvement, tel que le mouvement polyvalent, aurait pour bénéfice de maintenir, dans un délai raisonnable, ces unités spécialisées à un effectif de fonctionnement efficient, et participerait au maintien d'un schéma tactique de primo intervenants.

**UNITÉ SGP POLICE saisit le DGPN  
et demande la généralisation  
du mouvement profilé  
pour la spécialité BAC.**



**UNITÉ SGP  
POLICE**  
FORCE OUVRIÈRE

*On ne lâche rien !*

[www.unitesgppolice.com](http://www.unitesgppolice.com) - 28/02/2018

**FSMI**  
FORCE OUVRIÈRE  
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur